

DEVELOPPER LA COHESION D'EQUIPE



CONSTRUIRE ET RENFORCER L'ADHESION A DES BUTS COMMUNS

Personnes concernées

Les dirigeants et leur équipe de direction ou opérationnelle.

Tout cadre avec son équipe qui souhaite bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien pour :

- harmoniser les modes de fonctionnement
- construire et développer un esprit d'équipe
- travailler plus efficacement ensemble.

Objectifs

- mieux fonctionner ensemble et dénouer les blocages éventuels
- constituer une réelle équipe, dans laquelle chacun adhère à des buts communs et soit force de proposition
- susciter des démarches collectives d'analyse de situations et de résolution de problèmes et faire émerger en chacun la notion d'acteur
- mettre en œuvre et atteindre les objectifs fixés
- gérer les situations complexes
- développer les savoir-faire et savoir être dans les domaines de la communication et de la négociation

Méthodes d'intervention

- un accompagnement régulier du dirigeant ou du cadre et de son équipe
- des apports d'outils théoriques et méthodologiques choisis en fonction des besoins de l'équipe
- des mises en situation et des exercices pour faciliter l'intégration des nouveaux modes d'intervention
- un entraînement à la pratique du co-coaching pendant le(s) temps d'intersession afin de poursuivre le travail d'analyse et de s'entraider dans la recherche de solutions
- la garantie d'un climat d'acceptation et de respect mutuel

Axes d'intervention

Ils sont choisis en fonction des attentes et des besoins de l'équipe. Il peut s'agir de :

- analyser la situation et les problèmes rencontrés
- clarifier les missions, les rôles, les tâches et les positionnements de chacun
- identifier les ressources de l'équipe et ses zones de fragilité
- prendre conscience des divergences et des obstacles qui peuvent empêcher celle-ci de réaliser son projet
- identifier ce qui, des conflits de valeurs, d'objectifs, de rôles et d'attentes, fait irruption dans la relation et entrave le processus de communication
- remettre en question les stratégies et les comportements individuels, collectifs et répétitifs pouvant s'avérer improductifs
- repenser les modes d'organisation et de fonctionnement internes
- élaborer de nouvelles méthodes de travail
- définir des objectifs d'amélioration et des plans d'action
- mettre en place une charte définissant les règles de vie en équipe
- favoriser les prises de décision et garantir le respect de la planification
- valider de façon permanente la cohérence des propositions : rédaction de documents de travail, charte de fonctionnement et création d'indicateurs

DUREE SOUHAITEE : à définir en fonction des besoins



Claudine Heslouin Consultants

16 rue Boileau - 92120 Montrouge - Tél. 01 42 53 82 36 - Fax. 01 42 53 63 02

e-mail : chc.consultants@gmail.com / site : www.ch-consultants.com